PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

en date du 24 septembre 2020

Année scolaire 2020-2021 Séance n° 1

Présidence : Monsieur le Principal

Nombre de membres présents titulaires : 19 Quorum : 13

Nombre de membres présents suppléants :

Membres absents excusés :

Mme SCHMITT Nathalie, Représentant du Conseil Départemental
M. GIROUD Claude, Représentant du Conseil Départemental
M. MACHADO-COELHO Carlos, Personnalité qualifiée DSDEN
Mme AUVAGE Myriam, Représentant Personnel ATOSS remplacée par Mme CLERC-RENAUD Marie-Laure
M. VIGNON Maxime, Représentant des Parents d'Elèves
Mme CLEMENT Carine, Représentant des Parents d'Elèves
M. VALLET Jean-Pierre, Agent Comptable

Membres invités :

/

Date de convocation: 15/09/2020

Compte rendu du Conseil d'Administration n° 1 en date du 24 septembre 2020

ORDRE DU JOUR:

A - ACTION EDUCATRICE

Désignation du secrétaire de séance Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 30 juin 2020 Adoption de l'ordre du jour et inscription des questions diverses

B - FONCTIONNEMENT

- 1/ Bilan de rentrée
- 2/ Élections 2020
- 3/ Contrats et conventions
- 4/ Concessions de logement

C - ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- 1/ Prélèvements sur fonds de roulement
- 2/ Tarifs pour l'année 2020-2021

D - QUESTIONS DIVERSES

A - ACTION EDUCATRICE

Le CA débute par la présentation des différents membres. A cette occasion, Mme Remusati exprime sa satisfaction d'avoir été nommée dans l'établissement.

Mme MANDRAY, représentant personnel éducation et surveillance, accepte d'être secrétaire de séance.

M. Plasse met au vote l'approbation du PV du Conseil d'Administration du 30 juin 2020 qui a été transmis à tous les membres du Conseil d'Administration.

Vote:
Pour: 15
Contre: 0

Abstentions ou refus de vote : 1 Le Procès-verbal du CA est adopté

Arrivée de Mme FRANZON, représentant des parents d'élèves.

Le Principal met au vote l'approbation de l'ordre du jour.

Vote:
Pour: 16
Contre: 0

Abstentions ou refus de vote : 1 L'ordre du jour est adopté.

Arrivée de Mme BOMPAS, représentant de la commune, de BOURGOIN Maïa et BARBIRATI Mathieu, représentants des élèves

B-FONCTIONNEMENT

1/Bilan de rentrée

Brevet des collèges

M. Plasse présente les chiffres de réussite au brevet : 91.8% de réussite sur l'année 2019/20, soit 10 échecs. Les quelques élèves qui ont présenté le CFG l'ont réussi. A cette occasion, M. Plasse souligne la qualité du travail qui a été fait au niveau de l'orientation des élèves. Malgré la période de confinement, le dialogue s'est poursuivi avec les familles grâce notamment à l'investissement des professeurs principaux.

Mme Soranzo souligne l'engagement des élèves de troisième durant cette période particulière ; ils ont dans l'ensemble participé activement aux classes virtuelles. Paradoxalement, la distance a contribué à resserrer les liens entre élèves et enseignants.

Le Principal ajoute que certains profils d'élèves se sont révélés plus efficaces et autonomes en dehors du groupe classe. La présentation de l'évolution des résultats au brevet sur 10 ans laisse apparaître des chutes sur certaines années. Le chef d'établissement attribue ce fléchissement à une cohorte particulière ou à des épreuves parfois mal calibrées. Les résultats sont cependant en hausse depuis 2018.

Cette année, la remise des diplômes aura lieu le mercredi 7 octobre à partir de 13h. Une permanence sera assurée par l'administration pour recevoir les anciens élèves pendant l'après-midi. Au vue du contexte sanitaire, il n'est pas envisageable de faire une cérémonie comme les années précédentes dans l'amphithéâtre ; la collation est également annulée.

Répartition par classes

Cette année, l'effectif passe à de 525 à 548 élèves. Une classe de 6^{ème} supplémentaire est ouverte, ce qui permet d'obtenir une moyenne de 26 élèves par classe sur ce niveau. Le niveau le plus chargé est le niveau 4^{ème}. Les élèves de cette cohorte avaient pu bénéficier d'une ouverture de classe en 6^{ème} mais elle n'a pas pu être pérennisée sur les années suivantes.

Mme Peignelin demande pourquoi, à cette époque, les 6 sixièmes ne sont pas devenues 6 cinquièmes. M. Plasse explique que c'est lié au «jeu des effectifs» qui est estimé à un maximum de 30 élèves par classes. Il suffit donc de perdre 5 ou 6 élèves pour qu'une division soit fermée. Il est précisé qu'il est important d'anticiper ces paramètres car ils ont un impact direct sur la DHG de l'établissement.

D'après un sondage auprès des directeurs de CM2, il ne devrait y avoir que 5 classes de 6èmes l'an prochain.

Enfin, Mme Peignelin interroge M. Plasse sur les raisons d'un changement de dénomination des classes cette année. Il répond qu'il n'y a pas de raisons particulières, que c'est un choix personnel.

Bilan demi-pension

Le pourcentage d'élèves DP passe de 92.5% à 90.8%. M. Plasse salue le travail de l'équipe des 7 agents à pied d'œuvre tous les jours pour fabriquer des repas de qualité. Il félicite également l'équipe de gestion pour l'organisation de la demipension post confinement.

M. Reymond parle de l'inquiétude début septembre de parvenir à faire manger l'ensemble des élèves dans le temps imparti avec une capacité du réfectoire divisée par deux. Après un mois de fonctionnement, le constat est plutôt rassurant puisque la grande taille du réfectoire permet finalement d'assurer le service dans les temps. Le point négatif est que davantage de personnel est mobilisé pendant ce temps avec un renfort de l'administration et de la vie scolaire. Mme Peignelin questionne alors sur le remplacement du 7ème agent en arrêt de travail. M. Reymond répond qu'il n'est remplacé qu'à 50%. Ce n'est pas sur le pôle restauration mais sur le pôle nettoyage que la priorité a été mise au vue des contraintes du protocole sanitaire actuel. Le gestionnaire précise que le conseil départemental n'arrive pas à recruter de contractuels en ce moment et qu'il fait donc appel à une société de nettoyage privée.

M. Roussel indique qu'il n'était peut-être pas judicieux de diminuer le temps de travail des agents (de 41h à 40h) alors que la charge de travail augmente.

M. Reymond explique que sur l'ensemble des agents des 38 collèges du département, le nombre d'arrêts de travail est relativement élevé du fait de la pénibilité de ce travail. 8 ou 9 collèges ont donc été choisis à titre expérimental pour évaluer les effets de cette baisse de la charge de travail afin de d'analyser l'impact possible sur la santé des agents.

M. Roussel précise que les agents trouvent cela contre-productif en cette période particulière. M. Reymond répond que cet engagement a été pris en septembre 2019 (hors période COVID) et que le conseil départemental a souhaité conserver cette expérimentation malgré tout. Il est précisé que cette heure est enlevée sur le mercredi, c'est donc le nettoyage et non la demi-pension qui est affecté.

Personnel de l'établissement

L'équipe de direction élargie (Personnels de direction, Adjoint gestionnaire, secrétaire de direction et secrétaire de gestion) est à 4.5 temps plein. M. Plasse exprime sa satisfaction d'avoir Mme Remusati comme nouvelle principale adjointe du collège sur poste fixe puis il évoque les difficultés rencontrées au niveau de l'administration quant à la gestion de l'arrêt de travail de Mme Chamoussin, secrétaire de direction. Il remercie Mme Haxaire, sa remplaçante, qui se voit sans cesse renouveler des contrats de courte durée. Il précise que Mme Joanny qui vient la seconder est en reconversion et qu'elle sera parfois amenée à partir en stage.

Quelques précisions sur les autres personnels de l'établissement sont alors apportées :

L'assistante sociale Mme Scotto sera présente une journée tous les 15 jours sur le collège.

L'infirmière Mme Branfaux présente depuis 3 ans est à mi-temps. Elle s'occupe du collège mais aussi des 6 écoles autour de Grésy-sur-Aix.

Parmi les 41 enseignants, il y a 1 TZR, 4 Compléments de Service (service principal sur un autre établissement), 2 suppléants et 1 professeur des écoles sur la classe ULIS.

M. Plasse précise que cette année la quasi-totalité des enseignants était affectée dès fin août malgré quelques heures isolées dans certaines matières, ce qui a été appréciable.

La Psychologue de l'Education Nationale, Mme Camby aide à l'orientation en travaillant avec les élèves sur la connaissance de soi.

Deux nouveaux assistants d'éducation ont été recrutés en remplacement des départs.

Le statut d'Assistante de Vie Scolaire (AVS) devient AESH (Accompagnement Elèves en Situation de Handicap). Ces personnels peuvent être affectés à un élève (individuel) ou à plusieurs (collective).

Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel est présenté avec notamment les grands temps forts de l'orientation. M. Plasse précise que ces informations ont été transmises aux familles via pronote et remises lors de la réunion de rentrée avec les professeurs principaux.

M. Plasse évoque alors les actions qui se voient d'ores et déjà modifiées ou annulées cette année. Le cross du collège est annulé au vue de la crise sanitaire. Le tri à la demi-pension est devenu difficile au vue du nombre d'élèves à faire passer en respectant le protocole. Le voyage euro annulé l'an passé ne sera pas reprogrammé cette année car il y a encore trop d'incertitudes.

Mme Soranzo évoque le projet de voyage «devoir de mémoire» qui ne pourra être proposé si la situation sanitaire ne s'améliore pas. S'il devait être annulé, une sortie à la journée pourrait être organisée.

Elle évoque aussi la possibilité pour les élèves de 3^{èmes} de participer comme chaque année au concours de la Résistance. Une heure ayant été libérée chaque jeudi pour l'atelier avenir sur ce niveau, elle propose d'accompagner les élèves volontaires sur ce temps-là.

Les «grands chantiers»

Parmi les grands «chantiers» de l'année, M. Plasse annonce que l'établissement a été choisi comme l'un des 7 établissements pilotes pour une évaluation.

Il s'agira d'ici fin décembre d'obtenir une évaluation interne par les élèves, les parents et les enseignants. Le chef d'établissement devra établir un rapport à destination d'une instance externe qui viendra alors évaluer le fonctionnement de l'établissement. Il est précisé qu'il ne s'agit pas d'une évaluation du personnel.

Parmi les autres grands axes, il y a la lutte contre le harcèlement, l'égalité filles garçons et l'éducation à la sexualité. Sur ce thème, une formation établissement a été demandée à l'initiative des professeurs de SVT.

Concernant l'aide des élèves à besoins spécifiques, M. le Principal précise qu'il dispose d'une enveloppe d'heures supplémentaires pour des groupes de soutien.

Concernant le projet d'établissement, il va falloir prioriser les axes.

Au niveau de la formation numérique des élèves, une nouvelle certification va être mise en place sur le niveau 3^{èmes} : PIX.

Mme Picot demande dans quel cadre les élèves vont être formés. M. Plasse répond que c'est une décision qui va être discutée et prise en conseil pédagogique.

2/ Elections 2020

Le calendrier des élections aux différentes instances est présenté. Les représentants parents de la FCPE précisent qu'il n'y aura pas de liste pour cette fédération cette année car il n'a pas été possible de constituer un bureau.

Ils précisent qu'ils ont renvoyé les parents désireux de s'investir vers l'ALPE, l'autre fédération de parents d'élèves présente au collège Le Revard.

3/ Contrats et conventions

Convention classe relais

Comme chaque année, la convention de partenariat avec la classe relais doit être votée. Ce dispositif permet d'apporter de l'ouverture à certains élèves en décrochage. Le support à cette classe est le collège de Bissy. Les élèves retenus par une commission sortent du collège pour une durée de 7 semaines afin de travailler sur leur projet. Mme Peyrin précise qu'un travail en amont est effectué avec l'élève et sa famille afin que cette période soit la plus profitable possible. Le lien est maintenu par des contacts téléphoniques réguliers et par des visites de Mme Peyrin sur place.

Vote:
Pour: 20
Contre: 0

Abstentions ou refus de vote : 0

4/ Concessions de logement

Le conseil d'administration du 26/06/2020 a voté la répartition des logements de fonction par nécessité absolue de service (personnels assurant des permanences et veillant à la sécurité du collège) et entériné la décision du Département de passer en Convention d'Occupation précaire les agents territoriaux souhaitant garder leur logement au 01/01/2021.

Comme évoqué lors de ce C.A., un professeur bénéficie désormais du logement n°5 laissé vacant fin août par Mme LEBAS, agent du Département. Le professeur logé en C.O.P est M. JOLLIOT Marc, en poste au collège Le Revard depuis le 01/09/2020.

Vote:
Pour: 19
Contre: 0

Abstentions ou refus de vote : 1

C - ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

1/ Prélèvements sur fonds de roulement

Décisions modificatives de budget

Le Gestionnaire présente <u>pour information</u> la DBM $N^{\circ}6$ de l'exercice 2020 :

Ressources établissement
Suite à la période de confinement du 16/03 au 11/05/2020 et de fait la fermeture de l'établissement, une partie du 2^{ème}
et du 3^{ème} trimestre n'ont pas fait l'objet de recettes. Au final, ce sont 77 300.00 € qui sont retirées des recettes et
autant des dépenses. De ce fait, il convient de procéder à une régularisation budgétaire du service SRH pour rétablir les
prévisions de recettes et les ouvertures de crédits.

Le Gestionnaire présente pour vote la DBM N° 7 de l'exercice 2020 :

Achat de tapis d'escalade : Prélèvement de 3 000.00 € sur le fonds de roulement pour l'achat de tapis d'escalade. Ils seront installés au gymnase, sanglés contre le mur. Crédits ouverts en AP.MOPEDA. 00TAPISEPS Produits de nettoyage et de papier d'essuyage : Prélèvement de 3 500.00 € sur le fonds de roulement. Crédits ouverts DBM pour vote:

Centrale anti-intrusion : Prélèvement de 2 900.00 € sur le fonds de roulement. Crédits ouverts en OPC. LOGIST

Denrées alimentaires : Prélèvement de 11 000.00 € sur le fonds de roulement. Crédits ouverts en SRH. DENREES 00DBIO pour 2 400.00 € et SRH. DENREES 00DCONV pour 8 600.00 € Charges communes : Prélèvement de 7 000.00 € sur le fonds de roulement. Crédits ouverts en SRH. pour 3 000.00 € pour les travaux, 1 000.00 € pour l'achat de matériel de cuisine, 500.00 € pour les divers services, 2 500.00 € pour la viabilisation

Les DBM pour vote présentées pour le service du SRH visent à rétablir les pertes de crédits de dépenses enregistrées

suite à la fermeture du collège du 16 mars au 11 mai 2020.

Vote:

20 Pour: Contre: 0

Abstentions ou refus de vote: 0

2/ Tarifs 2021

Les tarifs présentés servent de base de calcul à une partie des recettes qui seront votées lors de la séance du budget de l'exercice 2021, fin novembre. Une fois votés, ils deviennent exécutoires au 01/01/2021.

Vote: Pour: 20 Contre: 0

Abstentions ou refus de vote : 0

D - QUESTIONS DIVERSES

Avant la clôture du CA, Mme Peignelin tient, au nom des parents délégués, à apporter son soutien aux enseignants qui ont fait l'objet de propos injurieux sur les réseaux sociaux. Les fédérations de parents ne cautionnent pas la manière d'agir de certains parents. Elles estiment que chacun est libre d'avoir ses opinions sur la gestion de la crise sanitaire mais que le collège ne doit pas devenir un lieu de polémique et que le climat doit rester le plus serein possible dans le respect de tous.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance Annelore MANDRAY

Le Président du C.A. Sylvain PLASSE